PARLONS QUAR-TIER

Compte-rendu SABLONS CHANTOURNE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.
Les restitutions de ces réunions sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le « Parlons quartier » de Sablons- Chantourne s'est déroulé le **jeudi 17 septembre 2026**. 10 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, les élus : Benoît Callens, Elisabeth Debeunne, Pascale Galliard, Philippe Auger et Pierre Payrard et pour l'opposition Maximim Ytournel et Jean-Maxime Roux.

Introduction du Maire

Les importants projets immobiliers du CHUGA démarrent avec notamment les constructions du nouveau Samu / Smur, (sur le site de l'ancien héliport) et du parking silo à destination des agents de l'hôpital.
Les travaux d'été de la ligne A du Tram ont amélioré les nuisances sonores produites par le Tram sur le pont enjambant l'avenue de Verdun.
Avenue du Grand Sablon, les travaux du réseau de chaleur urbain se terminent début octobre.
Des PFI au rond-point de Décathlon, les enrobés routiers et cycles seront refaits d'ici à mi-décembre par la Métropole.
La signalétique commerciale des restaurants a été renforcée.
Les plantations le long du boulevard de la Chantourne ont bien résisté aux canicules.

Finances communales

Les économies budgétaires souhaitées par le gouvernement ont un impact sur la commune mais également sur la Métropole qui a vu son budget diminué de 10 millions d'euros en 2026, avec des conséquences en cascade sur les investissements et les services de la métropole dans les communes. La commune a subi une baisse de la dotation globale de l'Etat depuis 2014. Elle recevait 700 000 € de plus par an en 2014. Le projet de loi de finances 2027 précisera les baisses de budget que la commune devra prendre en compte.
Les élus devront faire des choix sur le niveau des services publics pour contenir les dépenses de fonctionnement.
La hausse du coût de l'énergie et des carburants a déjà un impact sur les finances de la ville même si une partie de la flotte de véhicules est électrique. La commune a déjà adapté ses services publics, par exemple en réduisant les périodes d'ouverture de la piscine.
L'extinction nocturne et la rénovation de l'éclairage public ont permis une économie d'environ 100 000 € par an.
Le bâtiment de la Pallud a été isolé récemment et le réseau de chaleur urbain chauffe désormais l'ensemble de La Pallud et de la villa Brise des Neiges : c'est moins d'énergie fossile et une moindre dépendance aux aléas des prix du gaz.
Un travail est à venir sur le confort d'été de nos bâtiments publics, notamment dans les écoles avec la fin de l'installation dans les classes de brasseurs d'air d'ici à juin 2027.

Secteur des Sablons

La commune a peu de moyens d'actions pour empêcher les opérateurs d'installer des antennes sur de nouveaux sites. Il est possible de demander une mesure du champ électromagnétique avant et après la pose d'antennes, via l'ARCEP. La commune est particulièrement attentive lorsque des projets d'antennes sont prévus à proximité des écoles, des crèches ou des équipements de santé.

Lorsque des points d'éclairage public ne fonctionnent pas, informez les services techniques communaux par messagerie : secretariat.st@latronche.fr
La commune a mis en place l'extinction nocturne de son éclairage public. Pour prendre connaissance des horaires d'extinction en fonction des rues, vous pouvez consulter la carte sur le site internet de la ville : https://www.latronche.fr/161-extinction-nocturne.htm

Il est signalé que l'arrêt de bus du C1, avenue de Verdun, est très mal éclairé.

La plupart des vélos ne respectent pas le feu de signalisation en sortant du Manhattan et coupent la voirie ce qui est dangereux. Ce sujet revient régulièrement et la commune cherchera à améliorer la situation via la police municipale et la Métro.

Le portique de gabarit situé passage Ricou n'a pas été remis, après sa n^{ième} destruction. La ville demandera à la Métropole qu'un nouveau portique plus adapté soit réinstallé.

Tout le secteur du bas de la commune est en zone inondable, cela implique qu'il n'est pas possible d'y construire de nouveaux logements.

Une maisonnette boulevard de Chantourne avait été préemptée par l'Etablissement public foncier local du Dauphiné (EPFL-D), dans le cadre du projet de Campus Technologie Santé. A ce jour, des personnes sans logement occupent temporairement cette maisonnette et sont suivies par une association.

Divers

Après la construction d'un nouveau centre de tri sur le site d'Athanor, le chantier a commencé il y a quelques mois pour la construction de la nouvelle usine d'incinération, dont on annonce l'achèvement en 2029.
La déchèterie est fermée et la commune restera vigilante au retour de celle-ci sur le site. La déchèterie la plus proche est à Meylan, dont la capacité a été augmenté pour prendre en compte cette fermeture.

La poubelle marron des déchets fermentescibles est collectée une fois par semaine. Pour des raisons de coût, il n'est pas possible d'augmenter la fréquence des passages. L'été quand il fait très chaud, il vaut mieux alors mettre les déchets fermentescibles dans la poubelle grise.

Le Centre Technique Municipal a déménagé dans l'ancien gymnase de l'ASPTT côté Meylan rue de la Tuilerie.

L'objectif du projet de Campus Technologie Santé (CTS) est d'installer des entreprises en lien avec le secteur de la santé à proximité du CHUGA. Le projet est en cours mais est contraint par le plan de prévention du risque inondation. Les parcelles concernées sont celles situées entre le boulevard de Chantourne et le parking provisoire du CHU (ancien tri postal).

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr